

Activité Découverte et Nature, et ses équipes d'animations répondent aux besoins de mairies, de comités d'entreprise, d'associations, de familles... qui cherchent un séjour adapté à des attentes précises.

C'est pour cette raison qu'ADN tient à :

- travailler en collaboration avec ses adhérents ;
- proposer un encadrement compétent ;
- proposer un cadre de vie adapté ;
- proposer un bilan de fin de séjour.

Un travail en commun avec nos adhérents

La réussite des séjours repose sur une préparation en commun. En effet, mieux nous connaissons vos attentes et vos objectifs et plus riche est notre collaboration.

Cette orientation de travail en commun, comme nous le proposons dans notre charte de qualité, vous apporte, à vous adhérents, une transparence du séjour programmé. C'est dans cet esprit, par exemple, que nous vous invitons à visiter nos centres de vacances.

En amont du séjour, nous nous imposons un travail conséquent de préparation, se traduisant par une communication fondée sur des échanges entre toutes les parties prenantes du séjour : les parents, le mineur, ADN, le directeur du séjour, l'adhérent et l'ensemble des intervenants du séjour.

De plus, nous nous attachons à préparer soigneusement l'accueil des mineurs handicapés lorsque celui-ci est prévu. Tout d'abord, par souci d'intégration nous nous limitons à accueillir un à deux mineurs handicapés par séjour (lorsque l'accueil possède les infrastructures nécessaires à une telle prise en charge et permet de proposer des activités adaptées).

Un encadrement compétent, un cadre de vie adapté

L'association ADN est soucieuse de proposer, dans ses centres de vacances, un encadrement compétent et responsable. Pour cette raison, nous suivons nos équipes et effectuons une fidélisation du personnel vacataire.

Les directeurs et les animateurs mettent en place un projet de fonctionnement qui évolue dans le cadre de la législation française en vigueur. Il répond aussi aux choix éducatifs de l'association, dont chaque membre de l'équipe a pris connaissance et auxquels il adhère entièrement.

Des points non négociables contiennent, entre autres, les bases du savoir-vivre et du savoir être, dans le respect de la laïcité, dont les adultes sont porteurs en tant que responsables pédagogiques.

L'expression de convictions religieuses et le port de signes. Les jeunes accueillis en accueil collectif de mineurs sont libres d'exprimer leurs convictions personnelles, notamment religieuses. Toutefois, cette liberté d'expression doit s'exercer sous réserve du respect :

- de l'ordre public (elle ne doit pas troubler l'ordre dans le cadre de l'activité ni compromettre la santé et la sécurité des mineurs ou du personnel) ;
- des droits d'autrui (elle ne doit pas constituer un acte de pression, de provocation de prosélytisme ou de propagande, ni porter atteinte à la dignité ou à la liberté d'autrui) ;
- du bon fonctionnement de l'activité.

En conséquence, sont proscrits et peuvent donner lieu à une exclusion en cas de perturbation du bon déroulement de l'accueil

- la manifestation ostensible d'une appartenance religieuse ; tout acte de prosélytisme auprès d'un autre mineur ;
- tout comportement constitutif de pressions sur un autre mineur au titre des croyances ou de l'absence de croyance ;
- toute tentative d'endoctrinement d'un autre mineur.

L'exercice de pratiques culturelles (prière) relève de la sphère privée / individuelle de chaque mineur. Cette pratique peut donc être autorisée, mais uniquement dans un espace réservé à cet effet. En dehors de celui-ci, elle est interdite. Elle ne doit pas revêtir un caractère ostentatoire ou revendicatif, ni constituer un acte de pression, de provocation, de prosélytisme ou de propagande et ne doit pas perturber le bon fonctionnement de l'accueil.

Il convient donc de préciser dans le projet éducatif et le projet pédagogique que les moyens mis à disposition de chaque mineur pour bénéficier de moments d'intimité lui seront précisés sur le lieu de séjour, suite à sa demande et selon les espaces et temps disponibles.

Les exemples ci-après sont à apprécier par les responsables du séjour à l'aune de ces disponibilités : il sera possible par exemple d'identifier un temps (avant ou après les repas, au début de la veillée...) et un lieu dédié, tout en veillant à ne pas perturber les temps d'activités proposés à tous les autres enfants.

L'organisation de la restauration

Afin d'assurer l'équilibre alimentaire de tous les enfants, le service de restauration propose des menus différenciés, quel que soient les motivations (goût, religion, végétarisme...), dans la limite des contraintes du service public.

L'organisation logistique des repas dans le cadre des séjours en collectivité ne permet pas des services de restauration en dehors des horaires prévus, y compris dans le cadre de jeûne religieux ou diététique. Ces contraintes organisationnelles peuvent être de nature à ne pas permettre la participation de votre enfant au séjour.

Nos centres de vacances sont agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et bénéficient d'un environnement riche en sites naturels. Ils répondent aux normes d'hygiène et de sécurité actuelles. Leur situation et leur équipement donnent facilement accès aux sites naturels et à une découverte culturelle et sociale du milieu environnant.

Nos séjours ont pour objectif l'apprentissage de la vie en groupe, qui fait prendre conscience des différences, que l'on apprend à accepter et qui deviennent alors sources d'enrichissement et non d'affrontement. Les projets pédagogiques de nos directeurs sont pensés et préparés consciencieusement, en concertation avec l'équipe d'animation et en adéquation avec les objectifs du Projet Educatif d'ADN, ce dernier étant joint à l'envoi de leur contrat (il est précisé dans le contrat que le directeur ou l'animateur reconnaît avoir pris connaissance du Projet Educatif et en accepte les implications).

En effet, l'animation a d'autres buts que de faire passer le temps, elle doit enrichir les jeunes ; elle doit permettre l'initiative, la prise de responsabilité ; elle doit entraîner de nombreuses acquisitions dont l'autonomie, et par là même être source de plaisir.

De plus, lors d'un entretien préparatoire au séjour, entre le responsable de l'organisation et le directeur, ce dernier est informé des moyens matériels et financiers mis à sa disposition et lui permettant d'atteindre dans les meilleures conditions les objectifs du Projet Educatif. Le directeur transmet ensuite ces informations à son équipe d'animation. L'adulte, l'animateur est pour chaque enfant un partenaire de son développement, il est le moteur de toute dynamique et doit tenter de provoquer chez les jeunes des envies de découverte, d'observation et de partage. Il doit faire vibrer le groupe, chacun doit y trouver sa place, solidarité, tolérance, respect doivent participer à toutes les activités collectives culturelles ou sportives qui tiennent compte obligatoirement des règles de sécurité, sans pour autant faire fi du plaisir et de la joie d'être ensemble.

Tenir compte des rythmes de vie, différents d'un âge à l'autre, d'un enfant à l'autre, est le moyen premier de garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants.

Pour ce faire, des moments de calme sont aménagés durant la journée entre les activités. Les vacances sont aussi faites pour se ressourcer, se reposer !

Pour permettre une vie collective harmonieuse, des règles de vie sont élaborées en collaboration avec tous les acteurs du séjour. Cependant des points relatifs à la sécurité, à l'hygiène, à la législation et à la moralité sont énoncés et expliqués, mais non négociés.

Le fonctionnement du groupe et son organisation font l'objet d'une discussion avec les jeunes vacanciers. Les points négociés sont fonction des tranches d'âges accueillies. L'animateur est à l'écoute de tous les enfants. Attentif aux difficultés de chacun, il sait aider, conseiller et encourager. Il est présent à tous les moments de la vie matérielle : douche, tri du linge, coucher, lever, rangement de la chambre, repas ; il est une aide dans tous les domaines. Il est on ne peut plus précieux pour tous les enfants, qui apprennent grâce à lui l'autonomie ! Avec les préadolescents et les adolescents, il suscite l'échange et la discussion. Il tente de les accompagner dans leurs questionnements. Il faut beaucoup de savoir-faire et une philosophie certaine pour ne pas manquer le moment propice au dialogue.

Intégrer une démarche RSE

La responsabilité sociétale des entreprises est une démarche dans laquelle ADN s'inscrit depuis de nombreuses années. Elle s'articule autour de sept engagements labellisés par LUCIE, un comité d'expert indépendant :

- Respecter les intérêts des consommateurs et des clients ;

- Préserver l'environnement ;
- Agir avec loyauté et responsabilité sur les marchés ;
- Valoriser le capital humain ;
- Respecter les droits fondamentaux de la personne ;
- Conjuguer les intérêts de l'entreprise et l'intérêt général ;
- Assurer la transparence du système de décision et de contrôle.

Ces sept engagements tournés autour de la notion de Développement Durable nous permettent ainsi d'apporter à l'ensemble de nos séjours, de nos parties prenantes une pérennité et une durabilité à tous les niveaux, aussi bien environnemental, social, qu'économique. Ainsi nous réfléchissons sur chacun de nos actes et les impacts qu'ils auront demain et après-demain sur nos enfants et leurs enfants..., c'est cela l'esprit ADN !

Proposer un bilan en fin de séjour

Un bilan est souhaitable pour faire le point et permettre de toujours améliorer nos séjours.

Pour cela nous utilisons plusieurs outils : un questionnaire, destiné aux participants et adapté à chaque tranche d'âge, grâce auquel ils peuvent exprimer leurs sentiments sur le séjour ; une grille d'évaluation utilisée par le directeur au début et à la fin du séjour pour accompagner chaque animateur dans la réalisation des objectifs (pédagogiques et de formation) ; deux bilans, écrit et oral, réalisés par le directeur et ADN à l'issue du séjour ; un bilan réalisé entre ADN et l'adhérent.

Nous avons tenté d'épanouir les enfants, de leur donner les moyens d'agir et non de subir. Nous avons voulu leur inculquer une notion de non-compétitivité. Sachant que les frustrations engendrent l'excès, nous avons voulu être le plus souple possible. Nous espérons avoir gagné leur confiance. Nous avons essayé d'éveiller leur curiosité. Par des activités sportives et ludiques, nous avons tenté de développer harmonie, solidarité et qualité de la relation avec l'autre. Nous leur avons donné la parole, dans le but de développer autonomie et responsabilité.

Ce sont là nos objectifs, mais avons-nous réussi ? Il n'y a que vous qui puissiez y répondre. Et c'est pour cette raison que nous sollicitons vos remarques, vos critiques et vos suggestions pour les vacances à venir. Sachez que nous apprécierons fortement votre démarche.